



# Créer une Mini-Entreprise® dans son Établissement

## Objectif

La Mini-Entreprise® est un projet concret et collectif qui permet à un groupe de jeunes d'expérimenter l'entrepreneuriat de manière ludique et professionnelle. Elle repose sur une collaboration entre les structures éducatives, les enseignants, les encadrants, les animateurs, les jeunes, les acteurs socio-économiques et les territoires. Le programme est conçu comme un outil pédagogique stimulant et concret.

## Pourquoi créer une Mini-Entreprise® ?

- **Développer des compétences clés** : leadership, travail d'équipe, créativité, gestion de projet, communication.
- **Favoriser la découverte du monde économique** en impliquant les élèves dans un projet entrepreneurial.
- **Encourager la coopération** entre les élèves et les différents acteurs locaux.
- **Offrir une expérience enrichissante** aux élèves en lien avec leurs apprentissages scolaires.

## Comment mettre en place une Mini-Entreprise® dans votre établissement ?

### 1. Choisir le format adapté à votre établissement et à vos élèves

Il existe trois formats, selon vos objectifs pédagogiques et la disponibilité des élèves :

- Mini-Entreprise® S :

Durée : 1 journée

Nombre de participants : 6 à 150 élèves

- Mini-Entreprise® M :

Durée : 24 à 35 heures réparties sur plusieurs semaines

Nombre de participants : 6 à 30 élèves

- Mini-Entreprise® L :

Durée : 60 heures sur 6 à 10 mois

Nombre de participants : 6 à 30 élèves

## 2. Définir le cadre de réalisation

- Heures dédiées : La Mini-Entreprise® peut être intégrée aux heures de cours, en tant qu'option, ou sous forme de club périscolaire.
- Encadrement : Elle nécessite la participation active des enseignants et le soutien d'intervenants extérieurs (mentors bénévoles et association partenaire).

## 3. Collaborer avec les partenaires

- Association partenaire : Faire appel à l'association Entreprendre pour Apprendre, qui accompagne les établissements tout au long du projet.

## 4. Prévoir une contribution financière

- Une contribution de 400 euros par an est demandée à l'établissement pour couvrir une petite fraction des coûts liés au programme.

### Engagement des parties prenantes

- Élèves : S'investir pleinement dans la réalisation du projet.
- Enseignants : Accompagner les élèves dans leur apprentissage et leur implication.
- Partenaires extérieurs : Offrir un cadre structurant et des conseils pratiques.

## Ressources et informations

Pour démarrer votre projet Mini-Entreprise®, consultez le site officiel : [Entreprendre pour Apprendre](https://www.entreprendre-pour-apprendre.fr)